La Gazette de la Vézère



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne





« Jette le chanceux dans la rivière, il en sortira avec un poisson dans la bouche »

Décembre 2022

La programmation régie



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne



Suivi des ouvrages

Chaque année, l'équipe de la régie du Syndicat effectue un suivi des ouvrages des affluents de la Vézère.

Lors de cette action, il s'agit de suivre un par un tous les ouvrages et d'intervenir sur ceux ayant une accumulation d'encombres (faible à modérée), de notifier les ouvrages ayant une accumulation d'encombres forte pour y intervenir rapidement avec l'engin. Cette action permet également d'alerter les communes sur l'état de leurs ouvrages lorsqu'ils sont fortement dégradés et d'y associer l'enjeu de sécurité publique.

Intervention de la régie sur les cours d'eau du Salignac et de la Chapelle

L'équipe de la régie du Syndicat est intervenue sur les cours d'eau du Salignac, affluent la Beune et de la Chapelle, affluent du Cern.

Sur ces deux cours d'eau, longs de 3 300 mètres linéaires et 3 510 mètres linéaires respectivement, le Salignac et la Chapelle, ont cette année, été suivi pour le rétablissement du chenal d'écoulement naturel, favorisant le transit sédimentaire. Il s'agit d'une intervention sur les bouchons et seuils d'une hauteur supérieure à 30 centimètres pour rétablie la continuité écologique. A la fois le transit sédimentaire et le franchissement piscicole.



Salignac avant intervention



Salignac après intervention

Les dossiers techniques



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne



Présentation du Syndicat au Conseil communautaire de Terrasson Haut Périgord Noir

Les techniciens se sont rendus au conseil communautaire de la CC Terrasson Haut Périgord Noir.

L'objectif de cette réunion était de présenter le Syndicat, ses missions et son territoire de compétence.

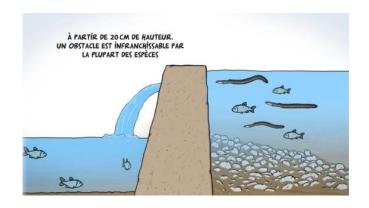
Quelques interventions de la régie ont été visionnées sur des chantiers issus du territoire de cette communauté de communes.

De plus, l'ensemble des actions prévues au futur programme pluriannuel de gestion, ont été explicitées.

Une fois les actions présentées, le débat a été ouvert sur les éventuelles remarques ou questionnements des élus locaux.



L'étude des ouvrages classés en liste 2 de la Beune



L'étude des ouvrages classés en liste 2 de la Beune est en attente d'une étude complémentaire sur les fondations de deux des quatre ouvrages concernés.

Cette dernière sera réalisée dès le début de l'année 2023 par un prestataire externe afin de donner les éléments et informations nécessaires au bureau d'étude en charge de l'élaboration des projets d'aménagement des ouvrages transversaux.

Les Informations Générales



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne



Conseil Syndical

Le 15 Décembre 2022 a eu lieu le dernier conseil syndical de l'année.

L'occasion de voter la mise en place et télétravail. l'organisation du renouvellement du contrat CNP pour 2023 et l'adoption du règlement intérieur du conseil syndical.

Suite au renouvellement du contrat d'animation NATURA 2000 Vallées de Beunes, le plan de financement a été présenté et voté pour les années 2022 à 2025.

Pour finir, un point technique a été fait par les techniciens de la structure. Deux vidéos ont été projetées pour présenter deux chantiers récents :

- L'aménagement du plan d'eau de Thenon sur le Laurence
- La renaturation du cours d'eau du Turançon, à Valojoulx

Dépôt de dossier DIG pour future programmation

En cette fin d'année 2022, le Syndicat a pu déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires les documents nécessaires à la demande de Déclaration d'Intérêt Général obligatoire pour la mise en place du futur Programme de Gestion de la structure.

L'objectif étant que cette DIG soir validée et active officiellement avant la fin du mois de février 2023 par les structures compétentes à son instruction.





























